

N'EST PAS DESTINÉ À UNE PUBLICATION OU DISTRIBUTION DIRECTE OU INDIRECTE AUX ÉTATS-UNIS, DANS L'UNION EUROPÉENNE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU ROYAUME-UNI OU AU JAPON, NI DANS AUCUNE AUTRE JURIDICTION OÙ CETTE PUBLICATION OU DISTRIBUTION SERAIT CONTRAIRE AUX DISPOSITIONS LÉGALES.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, le 12 juin 2020

SenioResidenz AG – Augmentation de capital 2020 réalisée avec succès

- **Augmentation de capital réussie d'un montant d'environ CHF 33 millions**
- **Le nouveau capital permet de développer le portefeuille immobilier comme prévu**
- **Cotation et premier jour de négociation des nouvelles actions le 18 juin 2020**

SenioResidenz AG (BX Swiss AG: SENIO) a publié aujourd'hui qu'un total de 639'000 nouvelles actions nominatives ont été souscrites et placées à un prix de souscription/placement de CHF 51,75 par action nominative dans le cadre de l'augmentation de capital ordinaire. Grâce aux liquidités d'environ CHF 33 millions générées par l'augmentation de capital, SenioResidenz AG peut poursuivre sa stratégie de croissance à long terme et continuer à élargir son portefeuille immobilier existant par des acquisitions.

Le conseil d'administration de SenioResidenz AG a affecté les droits de souscription non exercés à la banque J. Safra Sarasin SA pour attribution aux investisseurs actuels ou nouveaux de la société. L'actionnariat existant de la société a de nouveau été élargi dans le cadre de l'augmentation de capital.

Après réalisation de l'augmentation de capital, prévue au 17 juin 2020, le capital-actions de la société s'élèvera à CHF 94'871'898.00 et sera divisé en 1'916'604 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 49,50 par action. Le premier jour de cotation des nouvelles actions émises à la BX Swiss AG est prévu au 18 juin 2020. Les nouvelles actions donneront droit à un dividende intégral pour tout l'exercice 2019 et 2020. Comme déjà annoncé, une distribution par le biais d'une réduction de la valeur nominale de CHF 1,50 par action nominative sera proposée à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 26 juin 2020. Si cette proposition est approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire, le paiement de la réduction de la valeur nominale pour toutes les actions nominatives devrait être effectué à partir du 7 septembre 2020.

Contact

Peter Mettler
Délégué du conseil d'administration et CEO
SenioResidenz AG
Feldeggstrasse 26
CH-8008 Zurich
Tél. +41 (0)44 905 20 90
E-mail info@senio.ch
Site Internet www.senio.ch/fr/

SenioResidenz AG

SenioResidenz AG est une société immobilière dont le siège se situe à Zurich. Ses activités se concentrent sur l'investissement dans des propriétés sélectionnées, avant tout dans les domaines des résidences pour seniors et des établissements de santé. Cela inclut les appartements pour personnes âgées, les propriétés d'habitat accompagné permettant aux personnes âgées de vivre une vie autonome répondant à leurs besoins, ainsi que les établissements médico-sociaux, les cliniques et les maisons médicales. Dans le cadre d'une stratégie secondaire, la société peut aussi investir dans d'autres formes d'habitation à durée déterminée, telles que les appartements meublés et non meublés pour étudiants, les appartements d'affaires et/ou appartements et immeubles destinés au personnel. Les actions nominatives de la société sont cotées sur la BX Swiss AG. Ticker SENIO, n de valeur 38462993 ISIN CH0384629934. www.senio.ch

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse est destiné à la diffusion d'informations. Il ne constitue ni une offre d'achat ni une incitation à l'achat ou à la souscription de titres de la société SenioResidenz AG, ni un prospectus au sens du droit suisse applicable. Les investisseurs devraient prendre leur décision d'achat ou d'exercice de droits de souscription ou d'achat ou de souscription d'actions de SenioResidenz AG uniquement sur la base du prospectus officiel d'émission ou de cotation qui est disponible gratuitement en temps voulu pour l'augmentation de capital prévue (e-mail: info@senio.ch; téléphone +41 (0)44 905 20 90). Il est en outre recommandé aux investisseurs de recourir aux services de conseil de leur banque ou de leur conseiller financier.

Le présent document peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle, qui se reconnaissent par exemple à l'emploi de termes comme « croit », « estime », « anticipe », « prévoit » ou d'autres termes semblables. De telles déclarations de nature prévisionnelle impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui font que les résultats réels, la situation financière, l'évolution ou les performances de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus, directement ou indirectement, par les déclarations de nature prévisionnelle. Compte tenu de ces incertitudes, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier à ces déclarations de nature prévisionnelle. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces déclarations de nature prévisionnelle ou de les réviser en fonction d'événements ou d'évolutions futurs.

Le présent document, ainsi que les informations qu'il contient, ne doivent être ni importés ni transférés aux États-Unis d'Amérique (USA) et ne doivent pas être remis à des personnes des États-Unis d'Amérique (personnes morales comprises) ni à des publications faisant l'objet d'une diffusion à grande échelle aux États-Unis. Les actions de SenioResidenz AG ne sont offertes à l'achat ni aux États-Unis ni aux personnes citoyennes des États-Unis. Le présent document ne constitue ni une offre d'achat ni une incitation à la souscription d'actions.

Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation à une offre d'achat dans des pays, dans lesquels une telle offre ou sollicitation serait illégale en l'absence d'autorisation, d'enregistrement, de dispense d'enregistrement, d'autorisation ou autres actions.

Le présent document ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 35 et suivants de la Loi fédérale sur les services financiers (LSFin) et art. 109 de l'Ordonnance sur les services financiers (OSFin) en liaison avec art. 652a du Code des obligations suisse ou au sens du Règlement de cotation de BX Swiss. Toute décision d'achat d'actions de la SenioResidenz AG doit reposer exclusivement sur les informations contenues dans le prospectus d'émission et de cotation publié par SenioResidenz AG.

Les actions décrites sont proposées à la vente au public en Suisse exclusivement. Le présent document ne constitue dans aucun pays ni vis-à-vis d'aucune personne une offre d'achat ou une incitation à l'achat d'actions, dans la mesure où une telle offre ou incitation serait interdite ou non approuvée.

This press release serves informational purposes only. It constitutes neither an offer to sell nor a solicitation to buy any securities of SenioResidenz AG. This press release does not constitute an offering prospectus within the meaning of Swiss law. Investors should base their decision to purchase or execute subscription rights or to purchase or subscribe for shares of SenioResidenz AG only on the official offering prospectus, which will be made available free of charge at the company (Email: info@senio.ch / Phone +41 (0)44 905 20 90). In addition, investors should also seek advice from their bank or their financial consultants.

This press release may contain specific forward-looking statements, e.g. statements including terms like "believe", "assume", "expect", "forecast", or similar expressions. Such forward-looking statements are subject to known and unknown risks, uncertainties and other factors which may result in a substantial divergence between the actual results, financial situation, development or performance of the company and those explicitly or implicitly presumed in these statements. Against the background of these uncertainties, readers should not rely on forward-looking statements. SenioResidenz AG assumes no responsibility to update forward-looking statements or to adapt them to future events or developments.

This document and the information contained in this document are not issued in the United States of America (USA) and must not be distributed into the USA or to any US-American person (including legal entities) or to any publication with a general circulation in the USA. The shares of SenioResidenz AG may not be offered within the USA or to US-American persons. This document does not constitute an offer or invitation to purchase shares or to subscribe for any securities.

This document does not constitute an offer of securities in any jurisdiction where it would be unlawful to offer securities without the respective approval, registration, or the exception of such registration or approvals.

This document does not constitute an offering prospectus within the meaning of Article 35 et seq. Financial Services Act (FinSA) and Article 109 Financial Services Ordinance (FinSO) i.c. Article 652a of the Swiss Code of Obligations nor a listing prospectus within the meaning of the listing rules of BX Swiss. Any decision to purchase shares of SenioResidenz AG must be based only on information published in the offering prospectus, which will be issued by SenioResidenz AG.

The shares described in this document will publicly be offered in Switzerland only. This document does not constitute an offer to sell or an offer to purchase shares in any country or to any person, if such an offer would be unlawful or not approved.